

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 26

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un saint populaire

N'est-ce pas St-Antoine ? Sa statue s'élève presque dans chaque paroisse aujourd'hui, et les offrandes viennent à lui avec les ferventes prières. On dirait que la Providence a voulu relever son culte en notre temps, pour fournir du pain aux malheureux que la charité, peut-être un peu refroidie, et la société désorganisée laissaient mourir de faim.

Nous avons nommé saint Antoine de Padoue. Lundi on célébrait sa fête et ce fut un concert nombreux d'actions de grâces et de vœux qui monta au ciel, ce jour-là, en l'honneur du bien-faisant protecteur des humbles et des petits.

Connait-on le miracle où l'on doit très probablement voir l'origine de la dévotion, qui consiste à promettre du pain pour les pauvres ou une somme d'argent destinée à en procurer, quand on demande au ciel une faveur par l'intercession du glorieux disciple de saint François ?

Cette origine est un miracle opéré à Padoue pendant la construction de la basilique du saint.

Un enfant de vingt mois que sa jeune mère appelait Thomasino, se noya dans un bassin. Désolée, cette pauvre femme courut au tombeau du saint, lui promettant de donner aux pauvres une mesure de blé du poids de son fils.

Celui-ci ouvrit aussitôt les yeux à la lumière, en présence des Frères Mineurs et des ouvriers de la basilique.

De là, dans certaines provinces, naquit l'habitude de consacrer les enfants à saint Antoine et de donner à un établissement charitable ou aux pauvres une mesure de froment égale au poids de l'enfant consacré.

C'est cette antique dévotion qui s'est propagée providentiellement dans ces dernières années en France et en Suisse surtout ; et partout l'abondance des aumônes montre que saint Antoine proportionne sa puissance aux besoins de ses amis.

LETTRE PATOISE

Monsieur le rédacteur,

Me serait-il permis, dain le *Pays di duc-moine*, d'in pô critiquai les djuènes dgens de mitenain ? I les ai-nè bin, mais tot pairié el à bon d'ios dire li véritai, thiaïn çà le temps de lai dire. Çà pou soli qu'i me perma de dire athje chu cés que criant contre les belles mères.

Qu'à ce que ça qu'enne belle mère ? — Eh bin ! Çà enne dgen que les bouèbes, thiaïn ai l'allin à l'ovre véienne de ios baichattes, aivin l'air de bin rechpectai : ai yi moinin fête atain qu'en lai djuène féye, crai bin ancoi pu, po thiudie lai bin dichposai, et de lai botai dains iote djué.

Aichetot mairiai çà des âtres tchainsons ! S'ai trouvan quéque doskura, des imprimais, de lai trouèse, que y ios criant aiprés ; ai n'aint pe de pu bé piangi que de les ière vouère même en public, vou bin de les déclamai dain les réunions aiprés les aivor bin aiprés per tiué. A ce in djet soli ? Y é t'él de lai réjon ? A ce rechpectai lai mère de iote fanne ? Moi, i répond : *niaïn*. Çà bin putot manquai gravement à quatrième commandement di Bon Dieu, qu'ordonne d'honorai ses père et mère.

Çoli prouve de pu que ces dginères ne varint piépe grand tchouse, car les mères, qu'ai

rechpectin étaint bouèbes, ne sont pe veni crouèyes aiprés qu'ai ios aintaicoédjai, iote féye. Çà putot ios quain djué lai comédie.

Voici le conseil qu'i voérod bayié an cés que ne velant pe de belles mères. Aidrassé-vos és véyes baichattes. Ai y en é prou que vos ne velan pe refusai. Ai preuve cte petéte hichtoire.

I ai t'aivu coignu in chire qu'avai doués sœurs que n'étin pu djuènes. Lai pu véye feut demaindai en mairiaidje poi in vavré, tot bon affin di réchte, main que se piajai in pô trop à cabaret, et és cafés. Ci chire velé décoéraitgie sai sœur de pare note vavré. Ai n'y payé ran. Achi un diait é bin sevant : « Thiaïn le fué à dain enne neuve majon, en fait bin soi po l'éteindre, main thiaïn el à dain enne véye bairecque, ai n'y é pu moyin : tot yi pésse ! » Vos âtres, les bouèbes que ne velai pu de belles mères, profitaies de lai leçon.

In Aidjolat.

Cote de l'argent

Du 8 juin 1898

Argent fin en grenailles fr. 103 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 24 du *Pays du Dimanche* :

88. ENIGME MATHÉMATIQUE.

Le comptable fait l'addition, le voleur la soustraction, le grain de blé la multiplication et la politique la division.

89. QUESTION.

Un coup de main.

90. MOTS EN CROIX.

G
E
R
L I A N E
N
I
U
M

91. ANAGRAMME.

Emir, rime.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Léonie Buccoc au Noirmont.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Aidé le même Djonlais ai Bienne ; Joseph Grimaitre à Mentignez.

96. MOTS CARRÉS.

Remplacer le X ci-après par des lettres de manière à former verticalement et horizontalement les mêmes mots dont les définitions suivent :

- XXXXX 1. Symbole religieux.
XXXXX 2. Cheval de Don Quichotte.
XXXXX 3. Arbrisseau.
XXXXX 4. Département français.
XXXXX 5. Vin d'Espagne.

97. ANAGRAMME.

Pour bien suivre mon *tout*
Ne le retournez pas,
Car sens dessus dessous
Il égare vos pas.

98. ÉNIGME.

Je suis reine ; à mon gré je gouverne le monde,
Universelle Majesté.
Tout homme est mon sujet ; dans la machine ronde
Mon règne est toujours respecté.
Je domine l'Europe aussi bien que l'Asie,
Et l'Africain connaît ma loi.
Je suis de tout pays, le monde est ma patrie,
Toujours c'est moi, partout c'est moi.
Mais c'est assez parler, il faut que je m'arrête ;
Je me tais, je ne dis plus rien.
Lectrices, qui sous moi toutes courbez la tête,
Vraiment vous me connaissez bien.

99. METAGRAMME.

Sur terre avec six pieds, souvent on me balotte.
Mais en mer, chef changé, sur la vague je flotte.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 28 juin.

Çà et là

Un chapeau qui a coûté cher. — Une jeune couturière de Brunswick (Allemagne) ayant besoin d'un chapeau, mais n'ayant pas d'argent pour le payer offrit au marchand, au lieu d'espèces sonnantes, un billet de loterie comme il y en a tant de l'autre côté du Rhin. Le commerçant accepta un peu à contre cœur ce billet. Une semaine après, jour pour jour, celui-ci sortait au tirage avec un gros lot de 350.000 francs.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Porrentruy. — Assemblée bourgeoise le 26 juin à 10 1/2 h. pour s'occuper des tractanda prévus par l'art. 20 du règlement, approuver les comptes et s'occuper de la vente d'un terrain.

Bredaux. — Les électeurs de l'arrondissement d'état-civil sont convoqués le 19 juin à 11 h. du matin pour nommer le suppléant de l'officier d'état-civil.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 19 à 12 1/2 h. pour ratifier une vente.

Courroux. — Assemblée de l'arrondissement le 19 de 10 à 1 h. pour nommer l'officier d'état-civil.

Récèle. — Le 19 à 12 1/2 h. pour passer les comptes et se prononcer sur une école de travail.

Mise au concours

Alle-Miécourt. — Les travaux de réfection et d'élargissement de la route Alle-Miécourt ; les plans, devis, etc. sont déposés au bureau de M. l'ingénieur du VI^e arrondissement où les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance et envoyer leurs offres jusqu'au 20 juin.

L'Editeur : Société typographique, Porrentruy.